

J'AI LE DROIT

- Jouer ;
- Être respecté et écouté par tous, donner mon avis et ne pas être d'accord ;
- Être en sécurité ;
- Ne pas aimer le plat servi, mais je goûte ;
- Être écouté par un adulte.

J'AI LE DEVOIR

- Respecter les enfants et les adultes ainsi que le matériel mis à disposition et les locaux ;
- Me ranger par deux avec mes camarades quand un animateur vient me chercher ;
- Jeter les papiers à la poubelle ;
- Ne pas courir dans le couloir ;
- Ne pas amener d'objets personnels (ballons, cartes, jeux, billes, etc.).
- Me déplacer dans les différents espaces d'animation accompagné

LE PERMIS A POINT ALAE

L'enfant à 30 points puis peut-être sanctionné sur des règles fondamentales et sur des missions citoyennes. L'enfant peut récupérer ses points sous 15 jours si bon comportement.



LES HORAIRES

> Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Matin 07h30 - 08h50
Midi 12h - 13h45
Soir 16h10 - 18h40
Ouverture de la porte à 16h30

> Mercredi :

Matin 07h30 - 08h45
Midi 12h - 18h30
Ouverture de la porte de 13h à 14h

NOTRE ÉQUIPE

1 Directeur : Frédéric
7 animateur(trice)s : Marjorie, Mallory, Sylvain, Jacky, Sylvie, Kevin, Julie...

NOS COORDONNÉES

ALAE SEILH LE&C Grand Sud
Allée de l'Europe - 31840 SEILH
Téléphone : 0561595350 / 0617794382
Courriel : elem-seilh@lecs.org
Site Internet : mini site interne
construction en cours +
www.mairie-seilh.fr



Loisirs Education & Citoyenneté
Grand Sud



SEILH

INFORMATIONS ET FONCTIONNEMENT



NOTRE RÔLE

Passerelle entre la famille et l'école, l'association **Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud** propose en périphérie du temps scolaire, un espace de vie complémentaire à l'école et à la famille, qui offre de multiples opportunités de contribuer à l'amélioration du rythme de vie de l'enfant en respectant ses besoins fondamentaux.

À l'**ALAE de SEILH**, notre équipe est à l'écoute des envies, de la personnalité des enfants, pour enrichir leur quotidien dans le cadre des pratiques collectives.

NOS OBJECTIFS

- **Garantir** un cadre sécurisant ;
- **Travailler** en partenariat avec l'école, les familles, les élus et prendre part à la vie de la commune ;
- **Respecter** le rythme de l'enfant ;
- **Sensibiliser** les enfants à la notion de citoyenneté ;
- **Permettre** aux enfants de découvrir de nouvelles activités.

LE MATIN

« L'accueil chaleureux »

Différents espaces sont proposés. Chaque enfant peut choisir un lieu d'animation en fonction de ses envies.

LE MIDI

« Le goût de la découverte »

Le restaurant scolaire est un lieu de convivialité, d'échanges. C'est aussi une étape de socialisation et d'apprentissage de certaines règles.

LE SOIR

« Du loisir !!! »

Les animateurs proposent des activités ludiques et variées qui permettent de s'exprimer, de découvrir et d'expérimenter, tout en respectant des temps de repos nécessaires au bien-être des enfants.



LA LUDO

Pour apprendre à jouer ensemble, découvrir de nouvelles activités et partager des jeux de société.

LA GRANDE SALLE

Les enfants peuvent participer à des activités manuelles, de création individuelle ou collective, artistiques, de dessin, collage... mais aussi de débat citoyen

LA COUR

La cour est également un lieu de temps libre pour pratiquer des jeux extérieurs, des activités sportives et apprendre à jouer ensemble.

LA SALLE EMOTIONS

Temps calme en accès libre pour lire, raconter ou écouter des histoires, faire des découvertes et bien se reposer.

L'ESPACE TEMPS LIBRE

Permet aux enfants d'être autonomes dans leurs jeux tout en assurant leur sécurité.

LA SALLE POLY

Pour développer la confiance en soi et découvrir différentes formes artistiques : théâtre, chant, danse, percussions...